Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

Brevet professionnel d’agent technique de prévention et de sécurité

Session 2003 • Code sujet : **D1** • Durée : **3 h 15 min au total : épreuve écrite de 3 h et épreuve orale de 15 min** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Intervention sur site : prise en charge d’un site (4 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2003/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2003 - 1-Sujet.pdf

1. Intervention sur site : prise en charge d’un site

Le candidat prépare la prise en charge d’un site à partir de trois dossiers : une notice descriptive, un travail à effectuer et une documentation. L’épreuve porte notamment sur l’évaluation des risques, le choix et l’emplacement des matériels, la réglementation applicable et la justification orale des propositions.

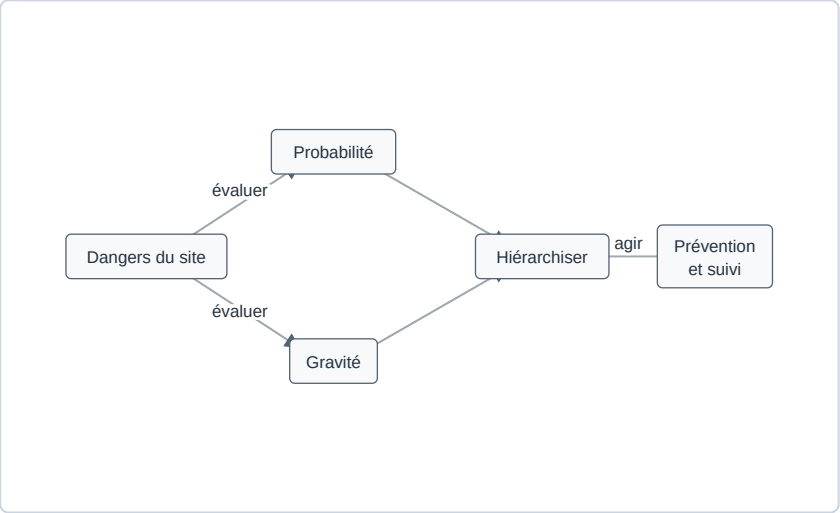
Évaluation des risques

Question Écrit. Évaluer correctement les risques potentiels du site à prendre en charge.

La notice descriptive sert à repérer les dangers réels, sans présumer du type de site. Examiner les locaux, l’activité, les personnes, les accès et les installations. Pour chaque situation, estimer la probabilité et la gravité, puis hiérarchiser les risques et proposer une prévention adaptée.

- Vérifier les risques liés aux personnes, aux biens et à l’activité.
- Repérer les moyens de prévention existants et leurs limites.
- Consigner les priorités et les risques restant à traiter.

Démarche d’évaluation des risques



Méthode à appliquer aux dangers relevés dans la notice du site.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Risques du site relevés dans la notice, évalués selon probabilité et gravité, puis classés par priorité de prévention.

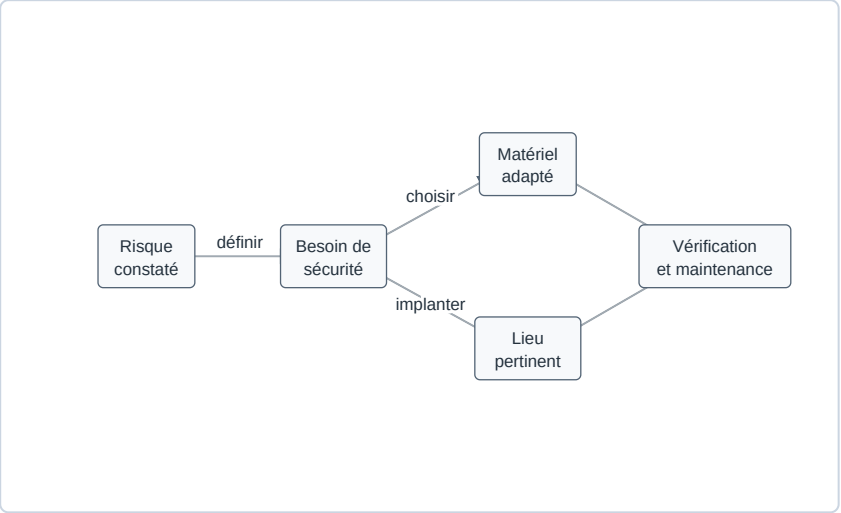
Choix des matériels

Question Écrit. Choisir les matériels adaptés et déterminer leur lieu d’installation de façon pertinente.

Le choix découle des risques constatés et des caractéristiques du site. Pour chaque besoin retenu, comparer les équipements possibles, leurs performances et leurs contraintes d’exploitation. Déterminer l’emplacement à partir des zones à protéger, de la couverture utile, des accès à la maintenance et des prescriptions applicables. Vérifier la cohérence entre les matériels et les moyens déjà présents.

À établir	Critère de choix et d'implantation
Besoin de sécurité	Risque effectivement relevé
Matériel	Fonction et performance adaptées
Emplacement	Zone à protéger, contraintes et maintenance

Du risque au choix du matériel



Logique de choix à renseigner selon le site étudié.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Matériels et emplacements déterminés à partir des risques constatés, des caractéristiques du site et des prescriptions applicables.

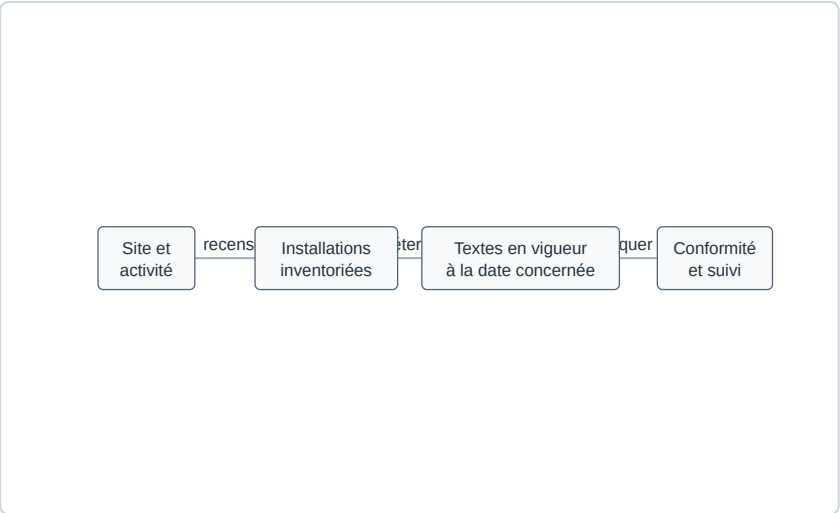
Réglementation

Question Écrit. Mobiliser les règlements en vigueur correspondant au type d'installation étudié.

La réglementation à mobiliser dépend du type de site, de son activité, de son classement éventuel et des installations inventoriées. Identifier ces éléments dans la notice, puis rechercher les textes applicables à chaque installation et à son usage. Pour cette session 2003, citer les références en vigueur à la date concernée et relier chacune aux exigences de conception, d'installation, de vérification ou d'entretien. Consigner les contrôles et justificatifs attendus.

1. Caractériser le site et les équipements.
2. Déterminer les textes et prescriptions applicables.
3. Vérifier conformité, suivi et traçabilité.

Repérage des règles applicables



Sélection des règles selon le site et le type d'installation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Textes en vigueur en 2003, sélectionnés selon le site et les installations, avec conformité et suivi vérifiés.

Présentation au jury

Question Oral. Justifier devant le jury les propositions formulées pour la prise en charge du site.

L'épreuve orale dure 15 minutes. Présenter les propositions dans un ordre logique et justifier chaque décision par les éléments de la notice et des dossiers. Relier les risques repérés aux matériels choisis, expliquer leur emplacement et préciser les règles applicables. Terminer par les vérifications prévues et répondre au jury en s'appuyant sur les documents et les raisons concrètes des choix.

1. Présenter le site et les risques prioritaires.
2. Défendre les matériels et leur implantation.
3. Justifier la conformité et les contrôles prévus.

Ordre de présentation au jury

1	Présenter le site et les risques
2	Expliquer les choix de matériels
3	Justifier les emplacements
4	Présenter les règles et les contrôles
5	Répondre aux questions du jury

Trame de justification pour l'épreuve orale de 15 minutes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

À l'oral de 15 minutes, justifier chaque proposition par le risque traité, le choix du matériel, son emplacement et les règles applicables.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Le BP d'agent technique de prévention et de sécurité, session 2003, présente l'épreuve E1, E1A « Prise en charge d'un site », repère D1, coefficient 4. L'écrit dure 3 heures et l'oral 15 minutes. À partir d'une notice, d'un travail à effectuer et d'une documentation, le candidat évalue les risques, choisit les matériels et justifie ses propositions au jury.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Évaluer correctement les risques potentiels du site avant de proposer des mesures ou des matériels.
- Choisir les matériels en fonction des risques et justifier leur lieu d'installation.
- Tenir compte des règlements en vigueur correspondant au type d'installation étudié.
- À l'oral, justifier les propositions de prise en charge devant le jury.

Points de vigilance & attentes du jury

- Relier les risques identifiés aux propositions de matériels et de prévention.
- Justifier la pertinence du matériel choisi et de son emplacement sur le site.
- Vérifier les règlements applicables au type d'installation concerné.
- Préparer une justification orale claire des propositions présentées au jury.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment aborder l'évaluation des risques du site ?
Étudier la notice descriptive et les documents fournis pour repérer les risques potentiels. Le sujet indique que leur évaluation correcte est un point particulièrement évalué, mais cette page ne détaille pas les risques propres au site.

Q : Que faut-il justifier pour le choix des matériels ?
Le sujet met en avant la pertinence du choix des matériels et de leur lieu d'installation. Il faut donc relier les choix proposés aux besoins du site et prendre en compte les règlements correspondant au type d'installation.

Q : Quelle est la durée totale et comment organiser l'épreuve ?
L'épreuve comprend un écrit de 3 heures et un oral de 15 minutes, soit 3 heures et 15 minutes au total. Le sujet ne précise pas de répartition conseillée du temps à l'intérieur de chaque partie.

Q : Quels critères d'évaluation sont explicitement annoncés ?
L'écrit évalue particulièrement l'analyse des risques potentiels, la pertinence du choix et de l'emplacement des matériels, ainsi que la connaissance des règlements applicables. À l'oral, le candidat doit justifier ses propositions devant le jury.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2003/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2003 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.